




# LE NOUVEL ÉVANGILE SELON SAINT EMILION

Le 6 septembre dernier, la commission de classement des crus de l'appellation d'origine contrôlée Saint-Emilion Grand Cru, placée sous l'autorité de l'INAO, a publié sa proposition pour le nouveau classement.

82 crus sont consacrés dont 18 appartiennent désormais à l'élite des Premiers Grands Crus Classés. Les classés «A» qui n'étaient que 2 depuis 1958, date du premier classement, passent à 4. Un sacré changement par rapport à 2006 qui retenait seulement 15 Premiers Grands Crus Classés dont 2 «A» et 42 Grands Crus Classés au lieu de 64 dans ce dernier.

Le classement est en attente de validation par les ministères concernés.

## Le Classement 2012

Les crus promus en 2012 sont en gras ; ceux promus dès 2006 sont en gras et italique.

Les crus déclassés en 2006 et réintégrés en 2012 sont soulignés.

PREMIERS GRANDS CRUS CLASSES :  
par ordre alphabétique

**CHÂTEAU ANGELUS (A)**

CHÂTEAU AUSONE (A)

CHÂTEAU BEAUSÉJOUR (HÉRITIERS DUFFAU-LAGARROSSE)

CHÂTEAU BEAU-SÉJOUR-BÉCOT

CHÂTEAU BÉLAIR-MONANGE

CHÂTEAU CANON

**CHÂTEAU CANON LA GAFFELIÈRE**

CHÂTEAU CHEVAL BLANC (A)

CHÂTEAU FIGEAC

CLOS FOURTET

CHÂTEAU LA GAFFELIÈRE

**CHÂTEAU LARCIS DUCASSE**

**LA MONDOTTE**

**CHÂTEAU PAVIE (A)**

**CHÂTEAU PAVIE MACQUIN**

**CHÂTEAU TROPLONG MONDOT**

CHÂTEAU TROTTEVIEILLE

**CHÂTEAU VALANDRAUD**

GRANDS CRUS CLASSES :

par ordre alphabétique

CHÂTEAU L'ARROSÉE

CHÂTEAU BALESTARD LA TONNELLE

**CHÂTEAU BARDE-HAUT**

**CHÂTEAU BELLEFONT-BELCIER**

CHÂTEAU BELLEVUE

CHÂTEAU BERLIQUET

CHÂTEAU CADET-BON

CHÂTEAU CAPDEMOURLIN

**CHÂTEAU LE CHÂTELET**

CHÂTEAU CHAUVIN

CHÂTEAU CLOS DE SARPE

CHÂTEAU LA CLOTTE

CHÂTEAU LA COMMANDERIE

CHÂTEAU CORBIN

**CHÂTEAU CÔTE DE BALEAU**

CHÂTEAU LA COUSPAUDE

CHÂTEAU DASSAULT

**CHÂTEAU DESTIEUX**

CHÂTEAU LA DOMINIQUE

**CHÂTEAU FAUGÈRES**

CHÂTEAU FAURIE DE SOUCHARD

**CHÂTEAU DE FERRAND**

**CHÂTEAU FLEUR CARDINALE**

**CHÂTEAU LA FLEUR MORANGE**

**CHÂTEAU FOMBRAUGE**

CHÂTEAU FONPLÉGADE

CHÂTEAU FONROQUE

CHÂTEAU FRANC MAYNE

**CHÂTEAU GRAND CORBIN**

**CHÂTEAU GRAND CORBIN DESPAGNE**

CHÂTEAU GRAND MAYNE

CHÂTEAU LES GRANDES MURAILLES

CHÂTEAU GRAND-PONTET

CHÂTEAU GUADET

CHÂTEAU HAUT-SARPE

CLOS DES JACOBINS

COUVENT DES JACOBINS

**CHÂTEAU JEAN FAURE**

CHÂTEAU LANIOTE

CHÂTEAU LARMANDE

CHÂTEAU LAROQUE

CHÂTEAU LAROZE

**CLOS LA MADELEINE**

CHÂTEAU LA MARZELLE

**CHÂTEAU MONBOUSQUET**

CHÂTEAU MOULIN DU CADET

CLOS DE L'ORATOIRE

CHÂTEAU PAVIE DECESSE

**CHÂTEAU PEBY FAUGÈRES**

CHÂTEAU PETIT FAURIE DE SOUTARD

**CHÂTEAU DE PRESSAC**

CHÂTEAU LE PRIEURÉ

**CHÂTEAU QUINAULT L'ENCLOS**

CHÂTEAU RIPAUE

**CHÂTEAU ROCHEBELLE**

**CHÂTEAU ST-GEORGES-CÔTE-PAVIE**

CLOS SAINT-MARTIN

**CHÂTEAU SANSONNET**

CHÂTEAU LA SERRE

CHÂTEAU SOUTARD

CHÂTEAU TERTRE DAUGAY

CHÂTEAU LA TOUR FIGEAC

CHÂTEAU VILLEMAURINE

CHÂTEAU YON-FIGEAC

Notons qu'un certain nombre de crus classés ont fusionné avec d'autres.

Château Magdelaine fait partie dorénavant du vignoble du Château Bélaïr-Monange.

Le Château Bergat est fusionné dans Château Trotteville.

Le Château Cadet Piolat se mêle aujourd'hui au vignoble des Châteaux Soutard et Larmande.

Le Château Haut-Corbin intègre le vignoble de Château Grand Corbin.

Château La Clusière produira du Château Pavie.

Les Châteaux Matras et Curé Bon sont absorbés par le Château Canon.

# CLASSEMENT DE COUILLUS

## OU DE POULES MOUILLÉES?

Le classement 2006 s'inscrivait dans la continuité des révisions, quelques rares promotions, méritées, et la sanction du déclassement pour d'autres. Le message au monde était alors: notre classement est sérieux, nous sommes crédibles et nous veillons au grain.

Et que dire de 2012? Une seule possibilité, les experts se sont mis d'accord sur un point : le 21 décembre 2012 sonnera la fin du monde. Alors autant se faire plaisir !

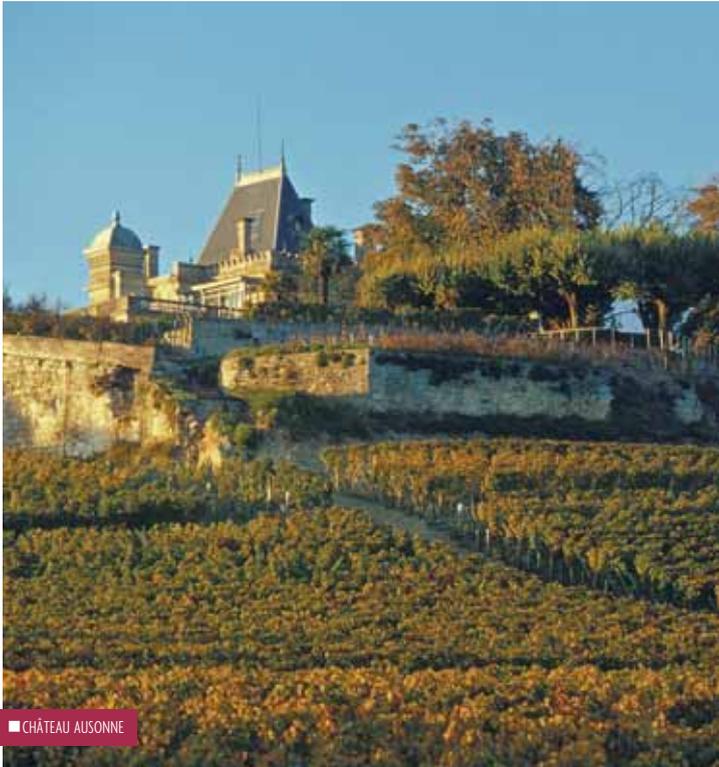
Amoins qu'ils aient eu peur de se prendre de nouveau les pieds dans le tapis, de s'étaler de tout leur long, victime d'un habile croche pied de postulants mécontents ! « Qu'on en finisse ! Et qu'on passe enfin à autre chose ! » semble dire l'énoncé des résultats.

2012 est l'année du « tout est possible, pour tous, tous ensemble » (22 nouveaux Grands Crus Classés, 6 nouveaux Premiers Grands Crus Classés B, 2 nouveaux Premiers Grands Crus Classés «A», des déclassés reclassés, des assiettes foncières qui changent sans incidences... C'est le kif man, le grand kif, sauf pour ce premier frondeur qui plombe un peu l'ambiance : «Bien fait! Fallait pas commencer !». Faut-il y voir du courage ou du renoncement ?

### Quelle cohérence ?

Mais faut-il chercher une quelconque cohérence, dans le temps ou entre les Classés ? Dans le détail, on peut se demander comment les responsables du classement peuvent regarder en face les Bécot, eux qu'ils ont condamnés à 10 ans d'errance pour avoir annexé «La Carte » dans le vignoble de Beauséjour Bécot... Alors qu'aujourd'hui, la commission maintient et promeut bon de nombre d'autres crus qui modifient leur assiette foncière en avalant des crus voisins de classement inférieur.

Et puis qu'on se le dise : si, pour postuler en Grand Cru Classé, il faut faire preuve, pour partie, de la qualité de son vin, pour postuler en Premier Grand Cru Classé et plus particu-



■ CHÂTEAU AUSONNE

lièrement en catégorie «A», c'est le prix de vente du vin qui prime. Les critères sont ainsi définis:

pour une candidature à la mention «Grand cru Classé» la note finale est ainsi assemblée : dégustation 50%, notoriété 20%, géologie 20%, culture et œnologie 10%

pour une candidature à la mention « Premier Grand Cru Classé », la note finale est ainsi assemblée : dégustation 30%, notoriété 35%, géologie 30%, viticulture et œnologie 5%

pour la distinction A et B les critères sont la notoriété et l'aptitude au vieillissement.

### Explication de texte

Précisons que sous le terme de «notoriété», le règlement stipule bien entendu «prix de commercialisation» et «dossier de presse» mais également (et curieusement) «actions de promotion», «actions liées à l'œnotourisme», «mise en valeur du site» et «accessibilité des installations au public» ! Autrement dit, si le propriétaire propose quelques chambres d'hôtes, s'il a installé des sculptures d'artistes dans le parc, et s'il a construit des toilettes pour les touristes, c'est mieux et cela compte dans la note ! Le consommateur achète le vin, pourtant, pas le bâtiment ni les dépendances...

Quant à « l'aptitude au vieillissement » qui fait apparemment toute la différence entre PGCC A et PGCC B, c'est sans doute la bonne blague du règlement. Le delta élastique de la marge de manœuvre permet de faire ce qu'on veut. Et puis, c'est-ce pas déjà la formule exacte qui distingue Saint-Emilion de Saint-Emilion Grand Cru ? - « Ah, mais ce n'est pas la même « aptitude », c'est cela ? Pardon, je ne savais pas qu'il y avait plusieurs « aptitudes » !

Bref, ce critère est basé sur un non sens – comme si on était plus ou moins apte à vieillir ! On vieillit, tout vieillit, mais rien n'est « apte » à vieillir. Est ce qu'un « vieux con » est un jeune qui n'était pas apte à vieillir ?

Nous savons tous ce que les rédacteurs de ce règlement sous entendent : la bonne évolution gustative du vin au cours du vieillissement. Mais est ce qu'on peut faire des sous-entendus dans un règlement ? Et le « vieillissement », c'est combien de temps ? Quelle échelle et quelles mesures sont utilisées ?

### Un classement daté... et qui fera date

Bien sûr, le classement est révisable et donc à géométrie variable. Cela sous entend qu'il n'est pas l'enfant d'un héritage ancestral et séculaire. Que la main de Dieu ne viendra pas gifler les pécheurs. Qu'il est le reflet d'une réalité actuelle, viticole, économique et culturelle. Il est le reflet de son temps.

On ne peut d'ailleurs pas reprocher à la commission quelques connivences que ce soit, vu qu'ils sont tous « d'ailleurs », de Bourgogne, du Rhône ou de Paris.

A moins qu'on ne les regarde que pour ce qu'ils sont c'est à dire des hommes, faillibles, influençables, et qu'ils aient cédé sous la puissance médiatique et le charisme de certains propriétaires. Si cela peut être vrai pour les deux nouveaux Premiers «A», cela n'explique pourtant pas la montée de certains crus en GCC. La réponse est donc certainement plus simple, les changements sont le fruit d'un travail, d'une qualité avérée et régulière, d'une reconnaissance des marchés et des médias. Ce classement a donc raison de faire fi des états d'âmes de certains critiques qui discutent point par point la promotion de tel ou tel cru, sous prétexte qu'ils n'adhèrent pas au choix gustatif fait par le vigneron pour son vin.

Et puis rappelons que chaque classement est à l'image de son époque. Le savoir et les pratiques culturelles et œnologiques ont largement évolué en 50 ans, le cru ne veut plus dire seulement la terre ; on peut faire de bons vins aujourd'hui presque partout; l'enjeu s'est déplacé: c'est devenu une affaire d'idées, de culot et de moyens financiers. Rien d'extraordinaire, donc, à ce que le nouveau classement de Saint-Emilion reflète ces critères et plus seulement la terre ; quant à la dégustation, un classement n'est pas un examen de « label », les vins sont techniquement bons, le jugement de la qualité est toujours le produit d'une grande subjectivité, alors minimiser son impact dans la note, c'est sans doute du bon sens. Est ce que le prix de vente ne reflète pas finalement un peu la note du public ?

Le problème qui se pose, ce n'est pas tant les déclassés, les reclassés, ou les mouvements d'assiettes foncières, qui pourraient, effectivement, légitimement, faire débat, mais plutôt ce que ce nouveau classement a de déstabilisant dans l'inconscient collectif et commercial



■ CHÂTEAU TROPLONG MONDOT

# CHÂTEAU GUADET



girondin. Le passage en «A» de Pavie et d'Angéus, le classement en Premier Grand Cru Classé de Valandraud sans passer par l'étape Grand Cru Classé.

C'est une problématique typiquement française, le non respect de la hiérarchie, le non respect de l'ascension sociale conventionnelle, le non respect de la tradition, des Us et Coutumes, ... ça leur donne le vertige.

2012 aura été une grande année à Saint-Emilion: celle de la venue d'Earth Wind & Fire au pays des curés de la culture (César Franck est déjà trop rock&roll pour les vieilles pierres du village). Et puis, celle d'un nouveau classement qui décoiffe – de quoi alimenter les conversations au marché au moins jusqu'à Noël

*Fabian Barnes*

## SAINT EMILION GRANDS CRUS CLASSÉS : LE «CLASSEMENT» D'IVV

Nous aussi, nous avons eu envie de faire notre classement sur une dizaine de millésimes. Mais sans assiettes foncières et sans prix de vente. Seulement à la force du poignet ... qui agite le verre.

Il n'est question que de la qualité et de la régularité des crus d'un millésime sur l'autre épinglés dans votre journal. De plus comme IVV fête ses 20 ans, nous nous devons de consacrer une catégorie spéciale aux meilleurs vins de la «double-décennie».

[mail:chateauguadet@orange.fr](mailto:chateauguadet@orange.fr)

[www.chateau-guadet-saintemilion.com](http://www.chateau-guadet-saintemilion.com)



**CHÂTEAU  
LATOUR DU PIN FIGEAC**  
Saint-Emilion Grand cru Classé

**CHÂTEAU LE CAILLOU**  
Pomerol



SARL ANDRE GIRAUD  
CHÂTEAU LE CAILLOU  
33500 POMEROL  
**Tel:+33 (0) 557 510 610**  
**FAX:+33 (0) 557 517 495**  
giraud.belivier@wanadoo.fr

Voici donc d'abord notre «best of» de la régularité dans l'excellence, sur 20 ans.

CHÂTEAU AUSONE  
CHÂTEAU CHEVAL BLANC  
CHÂTEAU BEAUSEJOUR BÉCOT  
CHÂTEAU FIGEAC  
CHÂTEAU CANON LA GAFFELIÈRE  
CLOS DE L'ORATOIRE  
CHÂTEAU TERTRE ROTEBOEUF  
CHÂTEAU L'ANGELUS  
CHÂTEAU PAVIE MACQUIN  
CHÂTEAU TROPLONG MONDOT  
CHÂTEAU VALANDRAUD

Sur plus de 10 millésimes, les crus ci-dessous ont fait preuve d'une parfaite régularité et nous ont apporté un plaisir indiscutable dans tous les millésimes.

CLOS FOURTET  
CHÂTEAU LA DOMINIQUE  
CHÂTEAU LARCIS DUCASSE  
CHÂTEAU ROL VALENTIN  
LA MONDOTTE  
CHÂTEAU PAVIE DECESSE  
LA GOMERIE  
CHÂTEAU QUINAULT L'ENCLOS  
CHÂTEAU BARDE HAUT  
CHÂTEAU MOULIN SAINT GEORGES  
CHÂTEAU MONBOUSQUET  
CHÂTEAU BERLIQUET  
CHÂTEAU LA COUSPAUDE  
PETIT CHEVAL DE CHEVAL BLANC

Sur les dix derniers millésimes à ce jour, une bonne brochette de crus mérite de compléter la liste des vins qui comptent pour IVV.

CHÂTEAU LA TOUR FIGEAC  
CHÂTEAU GRAND CORBIN DESPAGNE  
CLOS SAINT MARTIN  
CHÂTEAU BELLEVUE  
CHÂTEAU PETIT GRAVET AINÉ  
CHÂTEAU GUADET  
CLOS SAINT JULIEN  
CHÂTEAU DE PRESSAC  
CHÂTEAU FAUGÈRES  
CHÂTEAU BELLEFONT BELCIER  
CHÂTEAU FLEUR CARDINALE  
CHÂTEAU FRANC MAYNE  
CHÂTEAU GRAND MAYNE  
CHÂTEAU SANSONNET

Enfin, même si le recul n'est pas suffisant pour invoquer la régularité, nous nous devons de noter le grand retour sur le devant de la scène des crus suivants, depuis quelques années:

D'abord, l'époustouflant BEAUSEJOUR DUFFAU LAGAROSSE, sur ces trois derniers millésimes.

Et puis,  
CHÂTEAU FAURIE DE SOUCHARD  
CHÂTEAU CADET BON  
CHÂTEAU JEAN FAURE  
CHÂTEAU BEAUSEJOUR (HÉRITIER DUFFAU LAGAROSSE)  
CHÂTEAU LA GAFFELIÈRE